

Questions orales

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, même si le ministre a bel et bien éludé ma question sur les offres de changements constitutionnels, je vais néanmoins lui adresser ma question complémentaire.

Comme il l'a souligné, le gouvernement du Québec a dit clairement qu'il tiendra un autre référendum sur la souveraineté, et cela, malgré le fait que, durant la dernière campagne référendaire, il n'a jamais fait de proposition détaillée sur la souveraineté et sur le projet de partenariat économique.

Avant le prochain référendum, le gouvernement fédéral demandera-t-il officiellement au gouvernement du Québec de déposer ses propositions détaillées au sujet de la souveraineté et des futures relations économiques avec le reste du Canada, de manière que les Québécois et les autres Canadiens puissent évaluer la crédibilité de ces idées?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, nous allons clairement respecter les résultats de ce référendum qui ont montré la volonté de changement des Québécois au sein du Canada.

Je vais répéter ce que le premier ministre a dit hier à la Chambre.

[Français]

«Je n'ai jamais dit que nous allions changer la Constitution. J'ai dit que nous allions faire des changements à la fédération, constitutionnels si nécessaire.»

C'est ce sur quoi nous travaillons et nous allons soumettre nos recommandations au premier ministre, et nous espérons pouvoir trouver des solutions, encore une fois, qui permettent au Canada de demeurer ce qu'il est, un pays uni, un pays où tous les citoyens peuvent réaliser leurs désirs et leurs rêves, qu'ils soient québécois ou qu'ils appartiennent à n'importe quelle autre province du Canada.

[Traduction]

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, ce sont là de bien belles paroles, mais elles passent encore à côté de l'essentiel, c'est-à-dire le fait que le gouvernement du Québec n'est pas intéressé par ces propositions et qu'il tiendra un autre référendum à un moment donné.

Permettez-moi de revenir aux engagements que le gouvernement du Canada a lui-même pris. Le 25 octobre 1995, dans un discours adressé à toute la population canadienne, le premier ministre a dit ceci:

Tous les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, doivent répondre au désir de décentralisation accrue exprimé par les Canadiens de toutes les régions.

C'est là un engagement envers tous les Canadiens, que le gouvernement du Québec ne peut tout simplement pas rejeter au nom de tous.

Puisque ce gouvernement n'a fait que décrier la décentralisation depuis le référendum, à quoi songeaient au juste le premier ministre et son gouvernement en prenant ce genre d'engagement?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, à propos de cette question très importante, je ne puis que répéter ce qu'a été notre objectif. Nous voulons qu'il y ait décentralisation seulement s'il apparaît très clairement qu'il est plus efficace de transférer des responsabilités d'un palier de gouvernement à un autre.

Il n'y aura décentralisation que si cela est dans l'intérêt des contribuables canadiens, mais il ne fait aucun doute que décentraliser pour le simple plaisir de le faire ne règlera pas nos problèmes actuels.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

M. René Laurin (Joliette, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Lors du dépôt de son budget, le ministre des Finances nous annonçait que les compensations pour les coupures dans la fonction publique s'élèveraient à environ 1,3 milliard de dollars. Or, au moment du dépôt du rapport financier annuel du gouvernement, on s'aperçoit que ces coûts ont été largement dépassés pour atteindre la fabuleuse somme de 2,3 milliards de dollars.

• (1430)

Comment le gouvernement peut-il expliquer que les programmes de réduction de la taille de la fonction publique aient coûté un milliard de plus qu'anticipé?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, si le président du Conseil du Trésor était ici, je suis sûr qu'il répondrait à la question en disant d'abord qu'une partie de ce montant vient des fonds de pension qui n'étaient pas comptabilisés lorsqu'on a fait le budget parce que ça ne faisait pas partie des projections budgétaires, et deuxièmement parce qu'il y a plus de personnes qui ont accepté l'offre plus tôt. Il y aura un recouvrement de ces coûts plus tard.

M. René Laurin (Joliette, BQ): Monsieur le Président, on peut tout au moins s'étonner que le président du Conseil du Trésor n'en ait pas déjà parlé au ministre des Finances. Justement, compte tenu de la réponse du ministre des Finances, parmi les programmes de réduction de la taille de la fonction publique, celui des préretraites anticipées devait coûter 300 millions de dollars pour 4 000 employés. Or, il y en a eu 1 500 de plus et, plutôt que de coûter 300 millions de dollars, ce programme a coûté 800 millions, c'est-à-dire presque trois fois plus que prévu.

Comment le gouvernement explique-t-il que le programme de préretraite coûtera presque trois fois plus cher que prévu?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, comme je viens de le dire, c'est parce qu'il y a des personnes qui ont accepté de prendre leur retraite plus tôt qu'anticipé, d'une part. D'autre part, il y a plus de personnes dans certains domaines, mais c'est